

# Saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars

Publié le 8 août 2023  
19 minutes

*Curé d'Ars (1786-1859)*

*Fête le 8 août.*



Le monde entier connaît la physionomie séduisante par son expression toute céleste de cet humble prêtre, ange de patience, séraphin d'amour, émule de saint Jean-Baptiste par ses effrayantes et continues austérités, modèle achevé des pasteurs d'âmes. Ars, ce monosyllabe de forme latine, s'est attaché à la mémoire de Jean-Marie Vianney, comme un titre de noblesse gagné sur un champ de bataille. Le « Curé d'Ars » : ces simples mots sont un signalement, un portrait, une leçon.

## Les premières années. — Ce que peut une mère chrétienne.

Le 8 mai 1786, naissait à Dardilly, gros village situé en face de la colline de Fourvière, à huit kilomètres au nord-ouest de Lyon, un enfant qui reçut le même jour au baptême le nom de Jean-Marie. Le père Mathieu Vianey — c'est l'orthographe de l'époque — était, comme sa femme, excellent chrétien. Consacré à la Sainte Vierge dès avant sa naissance, comme d'ailleurs ses cinq frères et sœurs, l'enfant apprit de bonne heure de sa mère, vrai modèle de foi éclairée et de piété éminente, à faire le signe de la croix, à aimer le bon Dieu, à réciter les prières élémentaires. Dans les choses de la piété, il fut un enfant précoce dont la pensée allait aisément vers Dieu, qui s'intéressait aux mystères de la vie de Jésus, aux cérémonies de la messe, aux récits de l'Histoire Sainte. En possession d'une statuette de Marie, le garçonnet ne s'en séparait ni le jour ni la nuit.

Après Dieu, c'est à sa pieuse mère que Jean-Marie fut redevable de ce goût insatiable de la prière et aussi de la haine du péché. « Vois-tu, mon Jean, disait-elle, si tes frères et tes sœurs offensaient le bon Dieu, j'en serais bien peinée, mais je le serais encore beaucoup plus si c'était toi. » Chez cet enfant aux cheveux bruns, au regard vif, la piété et la pratique de la prière n'avaient pas supprimé une certaine pétulance naturelle : il était né avec un caractère impétueux. Malgré cela, il savait déjà se maîtriser ; il obéissait avec tant de promptitude et de persévérance que sa mère le proposait comme modèle à ses frères et sœurs.

## Un petit berger déjà apôtre. — Amour des pauvres.

Jean-Marie atteignait à peine l'âge de raison quand la Terreur sévit en France, chassant et mettant à mort les prêtres non assermentés. Il y en avait dans les environs de Dardilly ; la maison des Vianney en abrita momentanément quelques-uns. L'enfant dut assister avec ses parents à des messes célébrées en cachette, dans la nuit. Au logis, on fut obligé d'enlever les Crucifix et les images de piété. L'enfant garda avec précaution sa statuette de Marie. Quand on lui a confié la garde du troupeau paternel, il emporte son cher trésor avec lui. Arrivé avec sa sœur Gothon (Marguerite) dans les prés, surtout dans le charmant vallon de Chante-Merle, Jean-Marie, tout en veillant sur les bêtes, place la statue dans un tronc d'arbre ou sur un petit reposoir et récite, sans peur, devant elle son chapelet. Il fait prier les petits pâtres des environs, organise avec eux de modestes processions, leur enseigne des prières apprises de sa mère, leur recommande de ne pas désobéir, blasphémer, en un mot se fait leur petit curé. Cela ne l'empêche pas d'ailleurs de jouer aux palets avec ses compagnons et de partager son pain avec les plus pauvres.

## La première communion. — Laboureur et vigneron.

Pendant l'hiver de 1795, l'enfant fréquenta la modeste école ouverte à Dardilly par le citoyen Dumas. Il s'y fit remarquer par sa sagesse et son application et y fit en lecture surtout des progrès sensibles. C'est à l'âge de onze ans qu'il se confessa pour la première fois, au pied de l'horloge de la maison, à un prêtre non assermenté, M. Groboz, de la Compagnie de Saint-Sulpice, et de passage à Dardilly. Après l'avoir entendu, le prêtre demanda aux parents d'envoyer leur fils pour une instruction religieuse plus complète au village d'Ecully, près de deux religieuses de Saint-Charles qui préparaient en cachette les premiers communiant. Jean-Marie logea pendant près d'un an chez sa tante Humbert, s'instruisant et priant. Pendant la seconde Terreur, en 1799, à l'époque où l'on coupe les foins, il fit, à treize ans passés, sa première Communion. Les seize communiant furent conduits séparément dans la maison de la « ci-devant » dame de Pingon. C'est dans une chambre aux volets clos, aux abords de laquelle on avait rangé des charrettes de foin que des hommes déchargèrent pendant la cérémonie, que

la messe de communion fut célébrée avec grande précaution. Ce fut pour Jean-Marie un jour de bonheur et de joie profonde : il en parlera plus tard avec des larmes dans les yeux et montrera aux enfants d'Ars son modeste chapelet de communiant en les exhortant à conserver le leur.

C'est aussi à Ecully, dans l'église paroissiale que le jeune homme reçut, à vingt ans passés, en 1807, la Confirmation donnée par le cardinal Fesch. Il choisit alors saint Jean-Baptiste comme patron de Confirmation ; c'est pourquoi, dans la suite, il signera *Jean-Marie-Baptiste* ou même *Jean-Baptiste-Marie Vianney*.

Le jour même de sa première Communion, Jean-Marie revint à Dardilly. A la maison paternelle, il va aider ses parents et son frère aîné dans les divers travaux de la ferme. Aux champs comme dans la vigne, il sanctifie son dur labeur en l'offrant à Dieu et à la Sainte Vierge. Il est pour tous un modèle de patience, de charité et d'obéissance. Avec l'autorisation de son père, dans l'église paroissiale rouverte au culte, il fait souvent, le matin et le soir, de longues stations pour adorer et prier. Quand il ne peut assister à la messe, il s'unit par la pensée et la prière au célébrant. Sur la route, au retour du travail, il récite son chapelet ; le soir, avant de s'endormir, il prolonge la veillée pour lire l'Evangile et l'*Imitation* ; sa mère doit lui prescrire de prendre le repos nécessaire.

## Une vocation tardive bien éprouvée. — Le sacerdoce.

Depuis plusieurs années, Jean-Marie voulait être prêtre pour gagner beaucoup d'âmes. Sa mère, quand elle connut cette vocation, pleura de joie. Le père refusa de se priver d'un grand garçon, si nécessaire aux travaux de la ferme. Ayant déjà beaucoup dépensé pour doter sa fille Catherine et racheter de la conscription François, son aîné, il n'avait pas de quoi payer les frais d'études. Finalement, il autorisa son deuxième fils à suivre à Ecully les classes de la petite école presbytérale que le curé, M. Balley, venait d'ouvrir.

A cause de sa mémoire ingrate, des graves lacunes de ses études primaires et du long repos donné au travail intellectuel, le jeune étudiant rencontre beaucoup de difficultés pour apprendre le latin. Il prie, se mortifie et travaille, au risque de ruiner sa santé : les progrès sont presque nuls. Le découragement le saisit. Un pèlerinage fait à pied, en mendiant le pain nécessaire, au tombeau de saint François Régis, à La Louvesc, chasse le désespoir et améliore un peu les résultats scolaires.

En 1809, le candidat au sacerdoce doit entrer à la caserne. Il y tombe malade. L'année suivante, par une suite de circonstances où il n'y avait aucune faute ou préméditation de sa part et où il est permis de voir une intervention providentielle, il se trouve légalement en état de désertion et reste pendant deux hivers dans un village perdu des Cévennes, instruisant les enfants, édifiant tout le monde par sa piété.

L'amnistie générale de 1811 et le départ anticipé de son frère cadet pour l'armée le ramènent à Ecully où il continua ses études.

Sa mère ne tarda pas à mourir. Agé de vingt-six ans, Jean-Marie étudie la philosophie à Verrières. Il s'y montra d'une faiblesse extrême. A l'automne de 1813, il entra au Grand Séminaire Saint-Irénée, à Lyon, où son peu de connaissance de la langue latine lui fut fort nuisible pour les classes et les examens ; on le congédia au bout de six mois. Son maître, M. Balley, l'instruisit et le présenta, trois mois après, aux examens d'ordination : nouvel échec. Enfin, il obtint que le malheureux candidat, désarçonné par le jury imposant et la langue latine, fût examiné en français au presbytère d'Ecully. Cette fois, vicaire général et supérieur du Séminaire furent très satisfaits des réponses. « Puisque c'est un modèle de piété, dit le vicaire général, je l'appelle au sous-diaconat ; la grâce de Dieu fera le reste. » Jean-Marie reçut les ordres mineurs et le sous-diaconat le 2 juillet 1814. Quinze mois plus tard, le 13 août 1815, l'évêque de Grenoble, Mgr Simon, l'ordonnait prêtre. Comme on s'excusait de le déranger pour bien peu de chose, le prélat prononça, sans prévoir à quel point se réaliserait sa remarque : « Ce n'est pas trop de peine pour ordonner un bon prêtre. »

## Vicaire d'Ecully, puis curé d'Ars.

A la grande joie de M. Balley le nouveau prêtre fut nommé vicaire d'Ecully, mais la lettre de nomination ne lui donnait pas encore les pouvoirs de confesser. Dès qu'on lui eut permis de siéger au saint tribunal, son confessionnal fut assiégé et les malades ne demandèrent presque plus que lui. Le premier à lui ouvrir son âme fut son propre curé.

Sans calculer, M. Vianney se dépense au bien des âmes dans les fonctions du prêtre : pour elles il prie et se mortifie ; il les édifie par sa piété, son dévouement, sa simplicité discrète. Aux pauvres, il donne tout ce qu'il a, jusqu'à ses vêtements. En mourant, en décembre 1817, M. Balley confia à son vicaire ses instruments de pénitence, qui ne resteront pas inemployés : le fils spirituel s'en servira après son père vénéré.

Au début de février 1818, la paroisse d'Ars était confiée au zèle de l'ancien vicaire d'Ecully. En signant sa feuille de nomination, le vicaire général lui dit : « Il n'y a pas beaucoup d'amour du bon Dieu dans cette paroisse ; vous y en mettez. »

## A l'œuvre pour la conversion d'une paroisse indifférente.

Ce village de deux cent trente habitants, situé sur le plateau de la Dombes, à trente-cinq kilomètres de Lyon, gardait un fond de religion, mais délaissait les pratiques chrétiennes. L'église était désertée ; des enfants aux vieillards on blasphémait : le dimanche, quatre cabarets faisaient aux offices sacrés une concurrence victorieuse ; pas de repos dominical : l'ivrognerie, les bals, les veillées, étaient de véritables fléaux pour les bonnes mœurs. Au matin du 10 février 1818, le nouveau pasteur célébra sa première messe dans la pauvre église.

Dieu lui demandait de convertir sa paroisse. Il se met aussitôt à l'œuvre. Il ne garde dans son modeste presbytère, une maison paysanne, que le mobilier indispensable ; il passe tout le jour et une partie de la nuit à l'église, dans la prière ou la préparation longue et ardue de ses prônes. La nuit il couche sur des sarments, sur le plancher, et avant de prendre ce sommeil, qu'il abrège tant qu'il peut, il se flagelle jusqu'au sang avec une discipline aux pointes de fer. Il consacre son petit avoir soit à soulager les pauvres, soit à enrichir le ménage du bon Dieu : il passe souvent deux ou trois jours sans prendre de nourriture, prépare lui-même pendant près de dix ans les quelques aliments, toujours les mêmes, qui lui sont indispensables pour vivre. Avec cela il se montre affable, s'empresse auprès des malades, visite les paroissiens, laissant à tous une parole surnaturelle. Pour rendre l'église plus attrayante, il lui donne un nouvel autel, achète de nouveaux ornements, ajoute des chapelles, puis il fait la guerre par les catéchismes et les prônes du dimanche à ce grand péché de l'ignorance en matière de religion. Il lui fallut huit ans de zèle assidu pour secouer la torpeur religieuse de ses fidèles, supprimer à peu près le blasphème, le travail du dimanche, tarir la clientèle des cabarets.

Le curé d'Ars devra lutter plus de vingt-cinq ans pour enlever à ses paroissiens le goût et l'habitude des danses. Les coureurs de bals proclamaient ces plaisirs innocents et très légitimes. Du haut de la chaire comme au confessionnal, le pasteur ouvre les yeux à ces pauvres aveugles : la danse, les toilettes indécentes, les veillées comme elles se pratiquent à Ars, sont des pourvoyeuses de la passion impure. De la parole, le curé passa à l'action. Il parut sur la place publique afin de faire fuir les danseurs comme une volée de pigeons ; il paya le ménétrier ou le cabaretier, afin qu'ils se dérobaient à l'heure du bal ; il fit peindre dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, à l'église, cette inscription évocatrice : « Sa tête fut le prix d'une danse. » Il refusa d'absoudre les jeunes filles qui dansaient ou assistaient aux danses.

## L'heure des grandes épreuves. — Ars n'est plus Ars.

Le bien ne s'opère pas sans souffrances pour l'apôtre. Les prédications, les réformes de l'abbé Vianney furent bien accueillies par les âmes vraiment chrétiennes. Elles suscitèrent chez des esprits ignorants quelque étonnement, voire des plaintes ou des murmures. Seules les âmes perverses, les pécheurs endurcis employèrent les insultes, la calomnie, l'outrage déshonorant contre le prêtre que tout le monde regardait comme un Saint. Des lettres fielleuses furent envoyées à l'évêché et déterminèrent une enquête canonique.

L'épreuve, s'ajoutant à la prière, à l'exemple et à une austérité héroïque, avait transformé la commune. « Ars n'est plus Ars, c'est une paroisse petite qui sert Dieu de tout son cœur », écrivait son curé. Elle était au-dessus des autres. L'ensemble des fidèles était passé soit du libertinage à la vertu, soit de la simple piété à la ferveur. Plus de respect humain ; fréquentation assidue de l'église le dimanche ; ce jour-là, plus de travail défendu ; aux champs, dans les rues, on récite l'Angélus ; les conversations sont plus chastes ; les pratiques religieuses reparaissent dans les foyers : en semaine, il y a toujours une personne en adoration devant le Saint Sacrement ; chaque matin, à la messe, un

bon groupe de fidèles sont là avant d'aller au travail. Une vie nouvelle anime la confrérie du Saint-Sacrement, qui se mourait. Chaque soir, au son de la cloche, la paroisse se réunit à l'église pour la prière en commun. Les processions, surtout celle de la Fête-Dieu, sont préparées et faites avec le plus de solennité et d'amour possible.

Pour les petites filles de la paroisse et bientôt après pour l'éducation chrétienne et l'instruction des orphelines abandonnées, l'abbé Vianney dépensa son patrimoine pour établir cette admirable Maison de la Providence, modèle d'éducation populaire.

## Le pèlerinage d'Ars. — En « lutte avec le grappin ».

A partir de 1820, le curé d'Ars prêcha et confessa beaucoup dans les paroisses environnantes à l'occasion des Quarante-Heures ou des missions. Partout sa piété, son austérité, ses conseils, sanctifièrent les âmes. Pour rendre service à des confrères ou à des personnes qui le demandaient, il ne reculait devant aucune peine, le jour ou la nuit, en hiver comme en été.

Pour le voir, l'entendre, lui demander conseil, des fidèles de la Dombes, de la Bresse, du Lyonnais, venaient jusqu'à Ars. Ainsi commencèrent les célèbres pèlerinages, qui chaque année amenèrent dans la paroisse des milliers de personnes de toute condition, de France et de l'étranger. Il y avait des prêtres, des religieux, des fonctionnaires, des incrédules, des pécheurs, des âmes inquiètes, des âmes en quête de la perfection ; ces pèlerins s'en retournaient consolés, guéris, éclairés, convertis, toujours impressionnés par la sainteté du curé d'Ars.

Les pécheurs couraient après l'humble prêtre. C'est pour empêcher leur conversion que le démon — ou le *grappin*, comme le nommait l'abbé Vianney — accabla ce dernier, pendant environ trente-cinq ans, de continuelles et pénibles obsessions. Par des coups, des cris, des bruits de tous genres, des secousses données à la maison et aux meubles, des injures et d'autres faits semblables, il cherchait à lui enlever le sommeil et le repos, à le dégoûter de la prière, des travaux apostoliques. Le curé d'Ars voyait dans ses attaques l'arrivée et la conversion de quelque gros poisson. Il ne craignait pas son ennemi et le mettait en fuite par le signe de la croix. Satan fut vaincu et cessa ses attaques perfides pendant les dernières années du saint prêtre.

## Etonnant médecin et convertisseur d'âmes.

La fourmilière de pèlerins — on en compta jusqu'à cent mille par an — qui chaque jour envahissait Ars imposa à M. Vianney de longues stations au confessionnal. Dieu lui avait donné le génie de la conduite des âmes ; il inspirait le goût, presque la faim de la confession : il lisait dans les consciences, disant à chacune la vérité, et conseillait par quelques paroles lumineuses et sages. Levé à minuit, il se rendait à l'église une heure après ; il confessait ceux qui l'attendaient ; après sa messe, il recommençait jusqu'à l'heure du catéchisme qui avait lieu avant midi. Vers une heure, il était de nouveau à l'église pour confesser jusqu'à l'heure de la prière du soir. Il passa de seize à vingt heures par jour au confessionnal pendant plus de trente ans.

Les bénédictions divines descendaient innombrables sur les âmes et sur les corps. Dans son humilité si profonde qu'elle aurait suffi, dit Mgr de Ségur, à le faire canoniser, le curé d'Ars attribuait ces grâces à l'intercession de « sa chère petite Sainte », de son chargé d'affaires près de Dieu, la martyre sainte Philomène dont on venait de découvrir le corps ; il en avait obtenu une relique grâce à Pauline Jaricot et lui avait dédié une chapelle dans l'église d'Ars.



- Je n'ai pas la foi, dit un visiteur au saint curé d'Ars. - Mettez-vous là, quand vous serez confessé, vous aurez la foi.

## Mort et funérailles. — Dans la gloire.

A plusieurs reprises, l'abbé Vianney avait annoncé sa fin prochaine. Le vendredi 29 juillet 1859, il se sentit plus malade. Avec difficulté, victime de suffocations fréquentes, il confessa, fit le catéchisme comme à l'ordinaire : la chaleur était torride ; l'église, pleine de fidèles, était une véritable étuve : le prêtre resta à son poste. Le soir, il était à bout ; difficilement il gagna sa chambre et se coucha grelottant de fièvre. « C'est ma pauvre fin », annonça-t-il. Il fit venir son confesseur, le curé de Jassans, se confessa avec sa piété ordinaire, tranquille, sans exprimer aucun désir de guérison. La maladie fit de rapides progrès. Le mourant bénissait ceux qui pouvaient approcher jusqu'à lui et les pèlerins qui se trouvaient au dehors, mais ne parlait guère, sinon à Dieu. On pria sainte Philomène de guérir son grand ami d'Ars. Au soir du lendemain samedi, il reçut, les yeux baignés de larmes, l'Extrême-Onction et le Viatique. Devant un notaire, et par obéissance, il articula péniblement qu'il voulait être enterré à Ars, renonçant ainsi à ce que son corps fût transporté à Dardilly. L'évêque de Belley accourut bénir et embrasser l'agonisant. Le jeudi 4 août, à 2 heures du matin, le curé d'Ars, souriant, entra dans la gloire du ciel. Il avait soixante-treize ans.

A l'annonce de cette mort, grande fut la douleur de la paroisse, du diocèse, de la France entière. Devant le corps, des milliers de pèlerins défilèrent, y faisant toucher de multiples objets de piété. Les funérailles, présidées par l'évêque de Belley, furent un cortège triomphal. Les restes furent déposés dans un caveau au pied de la chaire. Cette tombe devint un lieu de pèlerinage et de prières.

Déclaré vénérable le 3 octobre 1872 par Pie IX, il fut béatifié par Pie X le 8 janvier 1905. Pie XI, le 31 mai 1925, a canonisé le Curé d'Ars, et, par un [Bref du 23 avril 1929](#), l'a donné pour patron à tous les curés du monde catholique ; la fête, pour l'Eglise entière, est fixée au 9 août.

Dans la nouvelle église d'Ars, le corps de Jean-Marie Vianney est exposé intact dans une châsse de bronze doré, offerte par les prêtres de France à l'occasion de la canonisation.

F. C.

Sources consultées. — Abbé Francis Trochu, *Le curé d'Ars, saint Jean-Marie-Baptiste Vianney* (Lyon, 1925). — Joseph Vianet, *Le bienheureux curé d'Ars* (Paris, 1906). — J. Verdunoy, *Sur les pas de nos Saints*, 2 série (Paris, Bonne Presse, 1922). — (V. S. B. P., n 1193, 1300 et 1327).